

# Fonds publics pour la seule école publique !

« Français sans peur, chrétien sans reproche », telle est la devise du très catholique lycée privé Stanislas où Amélie Oudéa-Castéra (AOC) scolarise ses trois enfants. À peine nommée ministre de l'Éducation nationale, AOC vantait l'enseignement privé en dénigrant l'enseignement public et ses personnels. Le seul mérite de cette séquence où la ministre a été prise en flagrant délit de mensonges répétés - ce qui en soi justifierait sa démission - est d'avoir suscité articles et enquêtes médiatisant le fonctionnement et le financement de l'enseignement privé et leur dérive.

## ***La puissance publique finance sa propre concurrence !***

C'est une spécificité française depuis la Loi Debré de 1959 qui organise et prévoit le financement public de l'enseignement privé, estimé à 73 % de ses dépenses. Les établissements privés sous contrat avec l'État concernés - la très grande majorité - bénéficient d'enseignant·es payé·es par l'État ainsi que leur formation et les dépenses d'administration. Ça coûte un pognon de dingue : 9,03 milliards € prélevés au budget de l'Éducation nationale en 2024 (voir programme 139) ! À cette manne s'ajoutent les financements des collectivités locales (communes, départements et régions) pour les dépenses d'entretien, chauffage, réparations, équipement pédagogique et pour le secondaire une part des investissements immobiliers (extension, construction). Ces dépenses le plus souvent non contrôlées sont opaques et dépassent les obligations réglementaires. Les moyens de l'enseignement privé abondés de surcroît par des dons défiscalisés surpassent ceux de l'enseignement public sans qu'il ait les mêmes obligations.

## ***Un bon filon pour l'enseignement privé : l'alternance***

Créée en 2019 après l'adoption de la *loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel* présentée par Muriel Pénicaud, **France compétences** gère depuis 2019 la Formation professionnelle et l'apprentissage. Une véritable aubaine pour le privé notamment supérieur ! 730 000 étudiant·es - soit près d'un quart - sont scolarisés dans le privé dont les établissements font la chasse aux alternants car l'apprentissage permet de faire financer les frais d'inscription par... **France compétences**. C'est une captation d'argent public organisée en faveur de l'enseignement supérieur privé dont des groupes sont cotés en bourse comme **Galileo global education** - 100 000 étudiant·es - où Muriel Pénicaud a pantouflé ! ESG et ESARC appartiennent à ce groupe qui projette un campus à Bois-Guillaume : voir et signer la **pétition au verso**.

## ***Des projets réactionnaires pour l'école et ses personnels***

Depuis 2017, 7 000 postes ont été supprimés et environ 30 000 depuis 2007. L'emprise réactionnaire des droites extrêmes se retrouve dans les mesures envisagées pour l'éducation par G. Attal et E. Macron : autoritarisme, tri social au collège, « réarmement » civique, Service national universel (SNU) en seconde, uniforme, manuels officiels, salaire au mérite... Dans le même temps, les élèves issus des classes populaires sont évincés des études ou de leur poursuite, comme on le voit avec ces mesures, la réforme du lycée professionnel, Parcoursup où 40 % des formations relèvent d'établissement supérieurs privés. La phase de démocratisation de la scolarisation s'achève, devenue inutile face à la polarisation des emplois et une politique d'adaptation aux besoins patronaux qui n'a rien à faire de la culture générale ou de l'esprit critique !

## ***Non au dualisme scolaire, véritable séparatisme social !***

La Cour des comptes constate en juin 2023 : « la concentration d'une part croissante d'élèves issus de milieux favorisés au sein de l'enseignement privé sous contrat contribue à aggraver l'état du système éducatif en France ». C'est un danger pour l'école publique. La mixité et la cohésion sociales réclament de ne pas séparer la jeunesse dès les bancs de la maternelle !

Étant donné les dépenses publiques cumulées depuis plus de 60 ans, à qui appartiennent les établissements privés ? Ne serait-il pas juste de les nationaliser sans indemnité ni rachat ?

## Pétition

# Non au financement de l'enseignement supérieur privé par la Région Normandie et la Métropole de Rouen

Messieurs les Présidents,

Alors que la situation budgétaire des universités est alarmante et que la misère étudiante ne fait que croître, **vous financez la ségrégation sociale dans l'enseignement supérieur**. Les deux collectivités que vous présidez ont décidé d'allouer pour plusieurs millions d'€ chacune des fonds publics à des établissements privés d'enseignement supérieur, confessionnel ou lucratif, venant s'implanter dans l'agglomération rouennaise, comme la **première école vétérinaire privée de France UniLaSalle** à Mont-Saint-Aignan ou le campus de l'**Institut catholique de Paris (ICP)** à Rouen.

Par ailleurs, l'ESG (École supérieure de gestion) et l'ESARC (École supérieure d'action et de recherche commerciale) toutes deux appartenant au groupe lucratif *Galileo global education* vont s'implanter à Bois-Guillaume et l'école Fauchon est ouverte boulevard de l'Europe à Rouen. **Nous dénonçons fermement les aides ou soutiens publics apportés ou envisagés.**

Le **coût d'une inscription étudiante** à toutes ces structures privées se monte à **plusieurs milliers d'euros par an**, alors que certains diplômes délivrés ne sont reconnus ni pour la poursuite des études, ni par les conventions collectives.

Des formations ouvertes dans ces établissements privés concurrencent directement celles existant dans les structures scolaires ou universitaires publiques. Ainsi va se constituer un tri social au détriment de la mixité sociale.

Les fonds publics que les deux collectivités allouent aux établissements privés financent cette ségrégation scolaire et sociale.

Pour étudier de façon satisfaisante, les étudiant·es ont besoin de pouvoir se loger, se nourrir et se déplacer à bas coûts.

C'est pourquoi **nous vous demandons de revoir ces aides pour que les fonds publics que vous gérez soient dévolus uniquement aux établissements publics d'enseignement supérieur et aux Universités publiques.**

**Signez cette pétition !** <https://www.change.org/p/non-au-financement-de-l-enseignement-sup%C3%A9rieur-priv%C3%A9-par-les-r%C3%A9gion-et-m%C3%A9tropole-de-rouen?recruiter=87675635&recr> ou [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr)

CREAL 76 ; Libre Pensée Rouen ; Ligue des droits de l'homme ; Ligue de l'Enseignement de Seine-Maritime ; Union DDEN 76 ; CGT Université & Insa Rouen ; CGT 76 ; SDEN-CGT 76 ; CGT Educ'action 76 ; CGT Educ'action Normandie ; Sud-Éducation 76/27 ; Snesup-FSU 76 ; FSU 76 ; FNEC-FP FO Rouen ; SGEN-CFDT Normandie ; CGT-SELA 76 ; Union Étudiante ; UNEF Ensemble ; FA groupe de Rouen ; Gauche démocratique et sociale 76 ; groupe des élu·es La Métropole en commun/PCF ; Les écologistes-EELV Normandie ; LFI ; PCF ; Union Communiste Libertaire

---

Pour contacter le **Comité de réflexion et d'action laïque** CREAL 76 : [creal76@creal76.fr](mailto:creal76@creal76.fr) ou via le site [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr)

Adhésion au CREAL 76 : <http://www.creal76.fr/medias/files/bulletin-adhesion-site-03.23.pdf>

